

Laissez-nous vous aider

Votre programme d'aide aux employés (PAE) vous apporte un soutien immédiat et confidentiel pour vous aider à résoudre vos préoccupations en matière de travail, de santé ou de vie.

Nous sommes là, partout et en tout temps. Laissez-nous vous aider. Accédez à votre PAE en tout temps par téléphone, par Internet ou en utilisant l'application mobile.

Appelez-nous sans frais en tout temps :

1 800 361-2433

ATS-ATMS :

1 877 338-0275

Visitez-nous en ligne :

travailsantevie.com

Téléchargez Mon PAE depuis votre boutique d'applications



Découvrez votre programme

En tant qu'employé admissible, vous et les membres de votre famille pourrez bénéficier de 5 heures de consultations cliniques, juridiques ou financières par année. La période contractuelle s'étend du 1er juillet au 30 juin. Chaque année, vos heures de consultation pourront être renouvelées le 1er juillet. Les professionnels à votre disposition pourront être consultés de différentes façons: En personne, par téléphone, par vidéoconférence. **Vous pouvez composer en tout temps notre numéro sans frais, le 1 800 361-2433, pour obtenir une aide immédiate et confidentielle.**

Travail

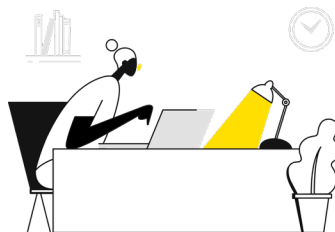
Stress
Développement
de carrière
Conflit et
communication
Rendement
Changements
Équilibre travail-vie
personnelle

Santé

Problèmes de
santé mentale
Dépendances
Maladies
et affections
Changement de
mode de vie

Vie personnelle

Problèmes
relationnels
Affaires familiales
et parentalité
Événements de
la vie
Deuil et perte
Conseils juridiques
Conseils financiers



Solutions Mieux-être
LifeWorks

Centre
de services scolaire
des Phares
Québec